

Le suivi des prélèvements d'oiseaux d'eau : un enjeu d'avenir

A peine le mois de février passé, les fiches et données de prélèvements de la saison écoulée commencent à arriver à l'ANCGE. On ne peut pour l'instant parler de forte affluence mais, indéniablement, l'intérêt de certains chasseurs de gibier d'eau est réel pour les trois enquêtes lancées pour 2007 - 2008 : prélèvements à la passée et à la botte, prélèvements et lectures d'ailes de vanneaux, prélèvements de barges rousses et de barges à queue noire avec date et lieu de reprise.

Les oiseaux d'eau à la botte et à la passée

C'est bien évidemment sur ce dossier que les retours sont les plus nombreux. Nombre des réponses obtenues faisant apparaître des prélèvements nuls autant pour les vanneaux que pour les barges, ceci explique cela, au moins pour partie. Quoiqu'il soit encore trop tôt pour tirer des conclusions à partir de l'exploitation des premières fiches reçues, on peut déjà tenter de percevoir quelques enseignements dont l'objet principal sera d'inciter ceux qui n'ont pas encore rempli ou retourné leurs documents à le faire au plus vite.

Les canards

Les canards constituent, toutes espèces confondues, 38,1% des prises d'oiseaux d'eau à la botte et à la passée en 2007-2008. Le canard colvert reste de loin le canard le plus

prélevé par tir au vol représentant, pour l'instant un taux de 64,7 % des prises pour les seuls canards de surface, de 58,4 % tous canards confondus et de 22,5% pour l'ensemble des oiseaux d'eau.

La sarcelle d'hiver vient ensuite représentant 16,4% des canards de surface prélevés.

Conformément aux différentes observations et réflexions des dernières années, c'est le canard chipeau qui arrive en troisième position (7% des canards de surface prélevés) suivi, cette année, du canard souchet (4,2%) qui a été présent durant toute la saison 2007-2008. Une situation tout à fait remarquable et inédite à ce jour.

À égalité, viennent derrière le canard siffleur et la sarcelle d'été (3,2% chacun) avec de nombreux signalements pour cette dernière en août et en septembre tandis que le canard siffleur aura, lui, été l'oiseau rare de la saison écoulée. Conséquence de l'absence de grand froid, certainement.

Les limicoles

Pour les pointus, 2007-2008 est à marquer d'une mention spéciale pour les bécassines, tout particulièrement (et logiquement) pour la bécassine des marais.

Cette dernière représente, sur la base des premières données recueillies, 73,7% des limicoles prélevés en 2007-2008 et 44,5 % de l'ensemble des oiseaux d'eau. Des chiffres énormes qui seront certainement tempérés fortement par les données à venir. Néanmoins, une réelle surprise à ce niveau de l'enquête. Assez conforme toutefois aux informations obtenues au fil des 6 mois et demi de chasse.

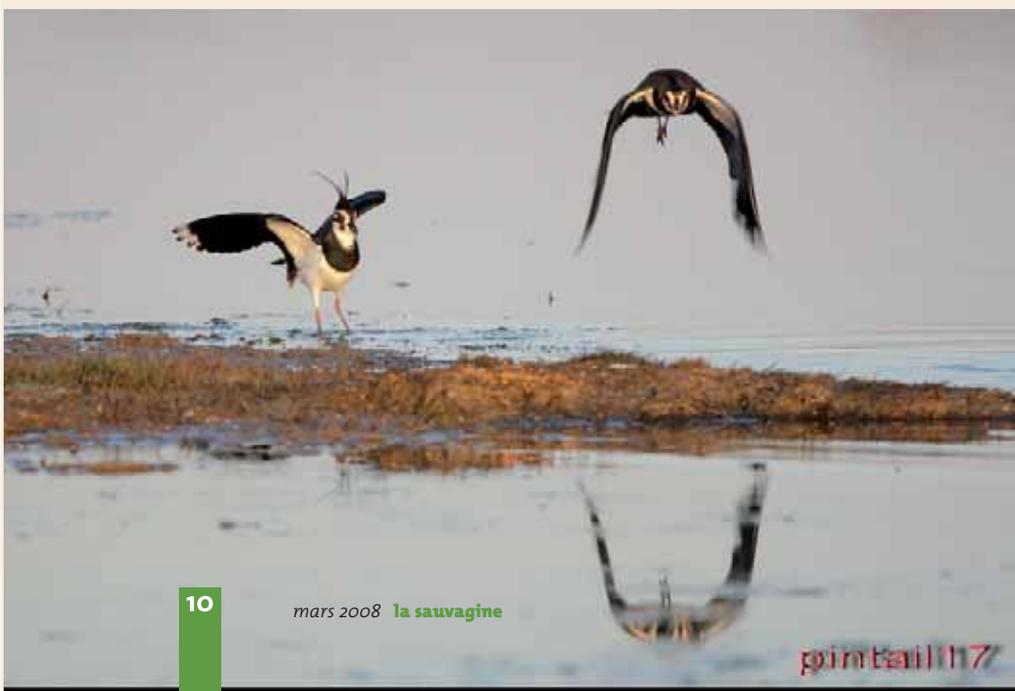
La bécassine sourde se situe à 12,1% pour les limicoles et à 7,3% pour les oiseaux d'eau.

Soit, pour les deux espèces, 85,8% des limicoles prélevés (51,8% des oiseaux d'eau). Exceptionnel.

On relèvera aussi une belle percée pour le bécasseau maubèche qui affiche 3,5% sur l'ensemble des limicoles prélevés pour cette saison.

L'enquête vanneaux

Les retours des fiches spécifiques au vanneau avec lecture d'ailes pour les



sexe et âge-ratio sont, à ce jour, encore peu nombreux. L'ANCGE lance donc un appel pressant à tous ceux qui se sont investis dans cette enquête. Pensez à transmettre vos données au plus vite et incitez autour de vous à faire de même.

L'objet de cette démarche est en effet de fournir les éléments essentiels à une meilleure connaissance de cette espèce et de son usage durable par la chasse.

Les vanneaux représentent, selon les premières informations recueillies, 5% du prélèvement des limicoles, et 3% du prélèvement des oiseaux d'eau. Ce qui, a priori, paraît assez faible.

66% des prises réalisées et analysées sont des mâles. Un quart d'entre eux sont des juvéniles. Ces pourcentages ne sont produits que pour illustrer l'intérêt de l'étude en cours, ils n'ont aucune valeur dans le contexte actuel eu égard au faible nombre de données traitées.

Barges rousses et barges à queue noire

Ici aussi, difficile de fournir des résultats probants avec le peu de données recueillies pour l'instant. Il apparaît toutefois déjà que les prélèvements de barges à queue noire par les chasseurs de gibier d'eau français sont insignifiants, pour ne pas dire nuls.

Il est nécessaire d'obtenir à ce niveau un maximum de retours et d'informations.

La confirmation de cette première tendance n'en sera que plus évidente, intéressante et déterminante pour l'avenir.

Plus que jamais, la chasse de la barge à queue noire en France est menacée.

Cette pratique ne pourra être maintenue qu'à la condition expresse que les chasseurs fournissent la preuve de la non incidence de leurs prélèvements, notamment sur la population continentale de l'espèce (*Limosa limosa limosa*). Celle qui se reproduit aux Pays-Bas. Celle qui connaît actuellement des problèmes de dynamique démographique.

Sans un réel et fort engagement de tous les chasseurs de gibier d'eau de France concernés par cette espèce, il y a beaucoup à craindre qu'elle ne soit plus longtemps chassable sur notre territoire national. Est-ce ce que nous voulons ? Certainement pas, d'où un réel intérêt à se mobiliser à fond, sans plus



attendre, dans un suivi des prélèvements objectif, fiable et massif.

Un enjeu majeur et une urgence pour les chasseurs de gibier d'eau

Dix fois, cent fois, mille fois, l'ANCGE l'a dit et répété. Elle le répète encore, la donnée prélèvements est l'atout maître des chasseurs, leur joker absolu. Encore faut-il qu'ils s'en préoccupent de toute urgence, avant que d'autres ne se substituent à eux pour le faire, en en tirant profit au passage.

Cette donnée fondamentale est la clé actuellement manquante de toute équation relative à l'usage durable des oiseaux migrateurs en général, des oiseaux d'eau en particulier.

LA BARGE À QUEUE NOIRE ET L'AEWA

L'accord AEWA est actuellement en train de travailler à ses propres plans d'action. L'ANCGE espérait beaucoup de cette convention internationale pour restaurer impartialité, objectivité et bon sens dans ces différents programmes de gestion, notamment vis-à-vis de ceux financés par l'Union Européenne.

Pour l'instant, c'est mal parti. Le plan d'action barge à queue noire de l'AEWA est la copie conforme de celui de l'Union Européenne, rédigé par les mêmes auteurs. Encore un système de double financement pour un même travail, avec, peut-être, quelques économies pour l'AEWA. Sans certitude toutefois. Reste à déplorer le même parti pris dans les deux plans d'actions avec des affirmations péremptoires sur les prélèvements de barges à queue noire hollandaises par les chasseurs de gibier d'eau français, sans davantage d'arguments probants dans la version communautaire que dans le projet paléarctique.

OMPO a déjà fait de nombreuses remarques sur cette façon de procéder et sur ce plan partisan. L'ANCGE soutient bien évidemment cette démarche et entend y contribuer activement, elle aussi. La connaissance de la donnée prélèvements est un réel enjeu à ce niveau.



Photo : Pintail 17

Faute de détenir ce paramètre, beaucoup vont être tentés, s'ils ne le sont pas déjà, de proposer une application immédiate du principe de précaution. D'un côté, on affiche des espèces et/ou populations en mauvais état de conservation ; de l'autre, on ne sait dire combien d'individus de chacune de ces populations sont prélevés, retirés du circuit à chaque saison. Qui pourrait aujourd'hui prétendre pouvoir défendre efficacement un tel système ? Qui pourrait parler de sa pérennité ? Qui pourrait oser se présenter devant des décideurs, si objectifs puissent-ils être, avec comme argument : on ne sait ni combien ni ce qu'on prélève mais on est convaincu que c'est sans incidence au seul motif que, depuis longtemps, on fait comme cela et que ça continue à marcher.

L'ère du jackpot au motif d'avoir une bonne bouille est révolue, à supposer qu'elle ait vraiment un jour existée.

Pour expliquer et maintenir nos pratiques, mettre en avant leur côté traditionnel ou notre poids politique ne suffit plus. C'est leur aspect durable qui seul compte et seul comptera.

C'est aux chasseurs et à eux seuls qu'il incombe de révéler ce caractère en produisant la donnée Prélèvements, en l'affichant et en la maîtrisant.

En ce qui concerne les oiseaux d'eau, c'est aux sauvagins de s'engager à fournir l'information, c'est ensuite à l'ANCGE de la centraliser, de l'exploiter, de la valoriser, de l'utiliser. Il est évident que ce second niveau d'action et d'intervention ne



Photo : Antoine

saurait être sans que le premier soit réalisé, dépassé. La balle est donc dans le camp de tous les chasseurs de gibier d'eau de France, quel que soit leur niveau personnel de prélèvements.

Avoir son avenir en main

C'est à la fois une chance et un challenge. Dans tous les cas, c'est une lourde responsabilité, pour le présent et pour le futur.

La génération des chasseurs de gibier d'eau de l'aube de ce troisième millénaire ne doit plus, ne peut plus tergiverser.

L'ANCGE a lancé plusieurs études relatives au suivi des prélèvements d'oiseaux d'eau, l'une générale, deux spécifiques (barges et vanneaux). Ne pas s'y investir aujourd'hui, c'est hypothéquer lourdement l'avenir. Pas seulement le nôtre, mais celui des chasseurs de gibier d'eau de demain, des générations futures.

Plus que jamais, il est temps d'en prendre conscience et de s'engager sans réserve dans ce recueil de données cynégétiques fondamentales. C'est essentiel. C'est même vital. Ce défi est le nôtre. C'est à nous tous qu'il incombe, à chacun de nous sans exclusion, ni excuse possible.

Le retour massif et urgent des fiches prélèvements de l'ANCGE pour la saison 2007-2008 (botte et passée, vanneaux, barges) doit être notre première contribution à l'édifice, une contribution simple, non contraignante, plaisante et instructive même, qui pourra apporter beaucoup à chacun, pour aujourd'hui et pour demain.

ANCGE



pintail17